

Marchés publics durables :

Appel à manifestation d'intérêt pour un accompagnement stratégique sur mesure



Les marchés publics constituent des leviers stratégiques dont dispose chaque pouvoir adjudicateur pour contribuer aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux de la transition de la Région de Bruxelles-Capitale.

Afin de soutenir cette dynamique, Bruxelles Environnement met à disposition des acheteurs publics bruxellois son expertise ainsi qu'un ensemble de services : helpdesk, formations, outils pratiques, newsletters, ou encore événements d'échange entre pairs. Depuis 2022, Bruxelles Environnement propose également un programme d'accompagnement sur mesure qui permet aux administrations de réaliser et de mettre en œuvre une *stratégie marchés publics durables*. Dix-sept administrations ont déjà bénéficié de cet accompagnement et ont élaboré leur stratégie en matière de marchés publics durables.

Ce document explique plus en détail cet accompagnement et les conditions pour y participer.

Offre

Bruxelles Environnement offre, via son service Facilitateur marchés publics durables, un accompagnement personnalisé pour le développement et l'adoption d'une stratégie en matière de marchés publics durables. Cet accompagnement est offert à titre gratuit.

Pour cette nouvelle édition 2026-2027, jusqu'à **10 administrations pourront être soutenues**. Votre administration vise à renforcer sa démarche en faveur de la durabilité ? Cet accompagnement est fait pour vous !

Suite aux retours d'expérience des deux éditions précédentes, l'offre a été revue et approfondie.

L'accompagnement comprend notamment :

- En moyenne, le facilitateur accorde à chaque administration accompagnée 7 jours de travail incluant les différentes réunions, leur suivi, les échanges, le soutien et l'expertise nécessaire pour la réalisation des différents documents. À noter qu'en parallèle de ces 7 jours, l'administration devra mobiliser activement ses services internes. La réussite du projet dépend d'un engagement organisationnel réel.
- Un diagnostic du fonctionnement de vos achats : état des lieux des processus internes d'achats et de passation des marchés publics permettant d'identifier les rôles de chaque agent, agente et service, le système interne de gestion des marchés publics, les mécanismes existants de collecte des avis et des recommandations liés à la durabilité, et les possibles points d'amélioration dans ces processus.
- Un template de plan stratégique à compléter et à adapter par votre administration.
- Des fiches actions, élaborées par les agents et agentes avec l'appui du facilitateur, précisant notamment :
 - les secteurs prioritaires retenus ;
 - les objectifs sociaux, éthiques et environnementaux à court, moyen et long terme ;
 - les modalités d'intégration dans les processus internes.
- Il sera demandé de faire une sélection parmi les catégories d'achats suivantes (secteurs ayant un impact environnemental plus important) :
 - Papier ;
 - Textiles ;
 - Fournitures de bureau ;
 - Luminaires ;
 - Mobilier ;
 - Nettoyage ;
 - Alimentation et restauration ;
 - Véhicules et transport ;
 - Technologies de l'information et matériel d'imagerie ;
 - Jardins, espaces verts et plantes en hydroculture ;
 - Gestion des déchets.
- Des recommandations diverses sur toute la durée de l'accompagnement et à intégrer dans le plan stratégique, des outils à utiliser, des formations pertinentes à suivre, ou encore les centrales d'achats auxquelles adhérer.
- Des moments de rencontres à différents moments clés entre les administrations participantes pour se former et échanger entre pairs.

Processus de candidature et timing

L'appel à manifestation d'intérêt pour cet accompagnement est lancé le 16 mars 2026 lors d'un événement à Bruxelles Environnement. Les candidatures seront acceptées jusqu'au 30 avril 2026. Tous les accompagnements se dérouleront de juin 2026 à juin 2027.

À qui s'adresse cette offre ?

- **Prioritaires :** les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS), les administrations communales, les asbl soumises à la législation des marchés publics, les Organismes Régionaux et les Organismes d'Intérêt Public régionaux situés en Région de Bruxelles-Capitale.
- **Non-prioritaires mais éligibles si les ressources sont disponibles :** les institutions communales, fédérales et européennes soumises à la législation des marchés publics situées en Région de Bruxelles-Capitale.

Comment manifester son intérêt ?

Les administrations souhaitant structurer et renforcer leur politique d'achats durables sont invitées à soumettre leur candidature dans les délais impartis.

Il vous suffit de :

- **Compléter le formulaire de candidature ;**
- **Signer la charte d'engagement** reprenant les conditions sine qua non de l'accompagnement ;
- Renvoyer ces documents dûment complétés et signés au plus tard le **jeudi 30 avril 2026** par voie électronique à l'adresse suivante : greenprocurement@environnement.brussels.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre équipe à l'adresse : greenprocurement@environnement.brussels.